

Un projet pour le Culturisme

Eléments de chiffrage

Propositions d'actions pour la CSNC liste J.-P. Bulgarides / G. Loustalet

1. Préambule

Les propositions d'actions présentées dans « un projet pour le culturisme » donnent des directions d'actions. Celles-ci doivent être complétées par un budget destiné à porter ces actions. Ce budget doit être vu comme un moyen donné à la CSNC pour entreprendre, avec une autonomie suffisante, un développement du culturisme à un niveau national. Le budget est proposé sur une base annuelle ; il peut être ajusté en fonction des résultats obtenus.

Ce budget ne prend pas en compte la dotation de 10 000 € octroyée par le Ministère à la Fédération pour le culturisme, utilisé essentiellement pour les sélections et les déplacements des athlètes de haut niveau.

Il ne prend pas en compte non plus les sommes prises sur les licences et reversées aux régions.

Compte-tenu de ce qu'il s'agit d'une première initiative, donc sans recul d'expérience, et en l'absence de consultation d'envergure (l'idée des « assises » ayant en particulier pour but de recueillir le plus d'avis possible), un tel chiffrage est indicatif. Il peut constituer néanmoins une base de discussion, une base minimale concrète, à partir de laquelle une évolution peut être envisagée.

2. Chiffrage par directions d'actions (voir le projet)

- Avoir plus de licencié(e)s

Deux éléments majeurs : le développement du culturisme dans les régions (il y en a 27) et l'amélioration de l'outil national pour permettre un suivi des responsables, des clubs et des athlètes. Ce deuxième point ne peut être estimé ici (l'outil est déjà très performant) et ne relève pas du seul culturisme. Par contre le développement régional passe par un travail actif sur le terrain, en particulier dans les régions sans responsable culturiste et où la musculation loisir est présente mais sans débouchés vers la compétition culturiste. Ceci peut se traduire par une augmentation de l'enveloppe missions du CTN de l'ordre de 4000 € (environ 6 missions spécifiques en France chaque année, pouvant durer plusieurs jours).

- Stabilisation des ressources

Pour être active, la CSNC, doit bénéficier d'une enveloppe minimale, lui assurant la possibilité de se réunir en présentiel au moins deux fois par an hors compétitions (qui sont aussi des occasions de réunions). Elle doit pouvoir aussi diligenter un minimum de missions lors de réunions auxquels un ou deux de ses membres doivent assister ou proposer des missions à des personnes dûment mandatées. Il s'agit donc essentiellement d'une enveloppe pour des missions de faible durée (1 à 2 jours) que l'on peut estimer à 6000 € (une vingtaine de déplacements de 1 ou 2 jours).

Entre les réunions en présentiel, le mode audioconférence devra pouvoir être utilisé. La location de ligne n'est pas budgétée ici.

Cette enveloppe doit permettre également d'assurer le remboursement de frais de « secrétariat » pour des tâches assurées par des bénévoles de la CSNC.

- Formations

Le volet formation fait intervenir différents acteurs à différents niveaux d'organisation (fédéral, régional, départemental, clubs). Il est souvent financé par des subventions. Il n'est donc pas chiffré ici.

- Communication et sponsors

L'aspect médiatisation du culturisme est étroitement lié à la politique de communication et recherche de sponsors au niveau fédéral. Un budget qui serait spécifique au culturisme ne peut être estimé ici.

- Des compétitions de qualité et en plus grand nombre

Afin de faciliter l'organisation de compétitions auprès de club ayant une faible assise financière, nous proposons de créer un fonds de garantie permettant de consolider si besoin la trésorerie et le budget d'organisateur potentiel. Il aurait la forme d'une subvention destinée à combler un manque à gagner imprévu. Son montant serait proposé à partir d'un budget prévisionnel, lequel serait versé sur justificatif (bilan final). Ce fonds pourrait être fixé à 3000 € la première année. Il n'aurait pas vocation à être nécessairement utilisé.

- Jugements

Le chantier proposé de création d'un logiciel de compétition fiable et maintenu par un professionnel peut avoir un coût élevé, mais amortissable sur 4 ans. Sous réserve d'une étude précise, on peut retenir un budget de l'ordre de 5000 € par an. Il faut également tenir compte d'un contrat de maintenance annuel.

- Promotion et suivi des athlètes, haut niveau, liaisons avec les autres disciplines

Le haut niveau relève du DTN et est géré au niveau de la fédération. La CSNC peut cependant contribuer à la promotion des athlètes et aux relations inter-disciplines en aidant les athlètes à se produire en démonstration à l'occasion de fêtes ou de compétitions d'autres disciplines. Ce type de participation peut être mieux organisé et une enveloppe de l'ordre de 1000 € permettrait de financer quelques initiatives.

- Assises du culturisme naturel

Point essentiel pour permettre la relance du culturisme naturel, il s'agit d'organiser, sur une ou deux journées, une rencontre de dirigeants, athlètes, juges, pratiquants, permanents, bénévoles, afin d'échanger et d'élaborer des directions de travail pour la CSNC et la Fédération. Des thèmes seront définis et un appel à intervenants sera lancé. Les intervenants choisis ou invités seront alors pris en charge par la CSNC. Les dépenses d'organisation (local, pauses, repas) peuvent relever d'aides et de subventions. On peut alors considérer qu'une enveloppe raisonnable correspond à une vingtaine d'invitations, soit environ 8000 €.

3. Récapitulatif

Missions CTN	4000
Missions CSNC	6000
Fonds spécial	3000
Logiciel	5000
Promotion	1000
Assises	8000
Total	27000

Cette somme peut paraître considérable si l'on se rapporte à ce que le ministère octroie pour le culturisme (10000 € non inclus ici). Cependant elle est faible en regard des 53902 € que les 2734 licences culturistes ont rapporté à la fédération la saison dernière. Elle est d'autant plus faible que si la progression des licences culturistes avait suivi celle des autres disciplines boostées par les licences loisir (voir le premier schéma du projet), c'est 100 000 € environ que les licences culturistes auraient rapporté.

Mais surtout l'objectif d'un tel « investissement » est d'arriver à un accroissement du nombre des licences. Une telle somme correspond à « seulement » 1600 licences loisir supplémentaires (60 par région). Ceci paraît un objectif raisonnable.